

Prix à la consommation

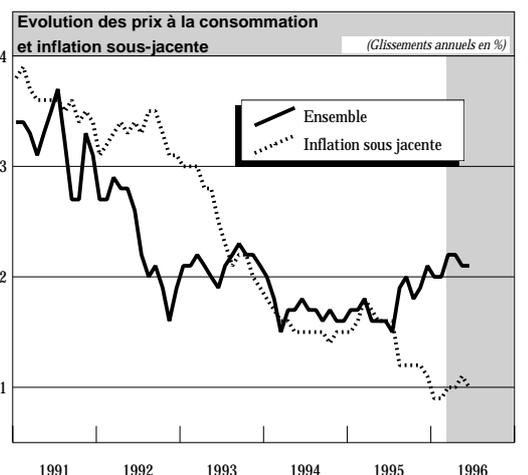
Le glissement annuel des prix à la consommation s'est établi à 2,1% fin 1995 contre 1,6% un an auparavant. Cette accélération, qui résulte essentiellement du relèvement du taux normal de la TVA (de 18,6% à 20,6%) intervenu en août 1995, reste néanmoins inférieure à l'impact théorique de cette mesure (0,9 point, hors tabac). En conséquence, l'inflation sous-jacente⁽¹⁾ a ralenti, passant de 1,6% en juillet à 1,2% en août. Celle-ci a ensuite peu évolué, pour atteindre finalement 1,1% en décembre 1995.

L'année 1995 s'est caractérisée par une évolution de l'activité encore dynamique au premier semestre, surtout au premier trimestre, et un ralentissement dans la seconde moitié de l'année. Ce profil marqué a eu des répercussions sur les évolutions nominales.

Au début de l'année, les coûts de production dans l'industrie manufacturière ont été orientés à la hausse. Avec l'accélération des salaires et le dynamisme des créations d'emplois, alors que la croissance commençait à ralentir, les coûts salariaux unitaires se sont redressés. Les coûts des consommations intermédiaires ont également connu une accélération : d'une part, les cours des matières premières industrielles sont restés sous l'effet des fortes hausses de 1994 ; d'autre part, face à une demande soutenue, les prix des biens intermédiaires ont fortement augmenté. Du côté de la demande, la consommation des ménages en produits manufacturés a crû au premier semestre de 1995, atténuant la pression sur les marges des producteurs et des distributeurs.

Cependant, certains signes indiquaient l'absence de tensions inflationnistes. Les taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière n'ont pas dépassé leur moyenne historique. L'appréciation du taux de change effectif du franc a modéré les prix d'importation et renforcé la concurrence des produits importés. La demande des ménages en services ne s'est guère améliorée et le rythme de l'évolution des prix y est resté inchangé. Ces facteurs ont subsisté sur la fin de l'année.

Au second semestre de 1995, les tensions sur les prix ont disparu sous l'effet du ralentissement de l'activité et de la demande. La dégradation de l'emploi et les exonérations de charges sociales ont joué un rôle modérateur sur les coûts salariaux, en dépit du relèvement du SMIC. Les coûts unitaires des consommations intermédiaires ont bénéficié du ralentissement des prix des biens intermédiaires. La compression des marges, par



la répercussion seulement partielle du relèvement du taux normal de la TVA en août 1995, a enfin elle aussi limité la hausse des prix.

Enfin, les prix de l'automobile ont enregistré un net repli à la fin de l'année 1995 sous l'effet de la mise en place de la "prime qualité" en octobre 1995 et de la multiplication des campagnes promotionnelles, qui semble révéler par ailleurs une intensification de la concurrence dans ce secteur.

Au premier semestre de 1996, la hausse des coûts de production resterait limitée. L'aggravation du chômage et la politique de l'emploi tendraient à modérer le coût du travail, et les cours mondiaux des matières premières évolueraient peu. Du côté des distributeurs, de faibles effets différés du relèvement de la hausse de la TVA semblent apparaître en début d'année. Mais la tendance des prix des produits manufacturés et des services privés, observée fin 1995, ne devrait pas être significativement affectée au premier semestre de 1996.

Au total, le glissement annuel des prix à la consommation atteindrait fin juin le niveau de décembre 1995, soit 2,1%.

(1) Hors alimentation, énergie, tabac et impact théorique des mesures fiscales.

Faible progression des prix des produits manufacturés...

Au premier semestre de 1995, le glissement annuel des prix des produits manufacturés a peu évolué. Des tensions ont été néanmoins perceptibles sur certains produits, dont le prix est lié au coût des matières premières (articles de papeterie, presse, etc). En revanche, la diminution de la TVA sur les fleurs et plantes (de 18,6% à 5,5% au 1er janvier 1995) et l'intensification des campagnes promotionnelles dans le secteur automobile avant la disparition de la première "prime à la casse" ont contribué à la modération des prix.

Au second semestre, le glissement annuel des prix des produits manufacturés s'est redressé, passant de 0,4% en juillet à 1,2% en décembre. Si le relèvement de la TVA avait été pleinement répercuté dans ces prix, ceux-ci auraient dû accélérer de 1,4 point, toutes choses égales par ailleurs. Selon les produits, l'impact apparent de la mesure a été plus ou moins marqué : faible dans l'électronique grand public, où la tendance à la baisse des prix s'est même accentuée après le mois d'août (de -4,1% en juillet 1995, le glissement annuel est passé à -4,7% en décembre 1995), il semble avoir été fort sur les prix des accessoires et pièces détachées pour véhicules (sur un an, les prix augmentaient de 0,8% en juillet 1995 contre 3,0% en décembre 1995). Le secteur automobile a, quant à lui, fortement contribué à la

modération des prix en fin d'année. Stable en juin, le glissement annuel est d'abord fortement remonté en juillet et en août (2,5%) sous l'effet de la disparition de la première "prime à la casse" et du relèvement de la TVA. Puis, l'instauration de la "prime qualité" et la multiplication des offres promotionnelles ont entraîné une forte baisse des prix, le glissement annuel revenant à 0,7% en décembre.

Au début de 1996, la probable poursuite de la baisse des prix dans le secteur automobile aurait un impact non négligeable sur l'évolution générale des prix. Dans les autres secteurs, l'évolution des prix serait globalement faible du fait de la modération des coûts, même si certains produits pourraient enregistrer des effets différés du relèvement de la TVA. Ainsi, le glissement annuel des prix des produits manufacturés atteindrait 1,4% en juin 1996.

... et des prix des services

Comme pour les produits manufacturés, le rythme d'évolution des prix des services privés a peu varié au premier semestre de 1995. Au second semestre, l'accélération des prix a été faible en dépit de la hausse de la TVA : de 2,5% en juillet, le glissement annuel est passé à 3,1% fin 1995, alors qu'une répercussion complète de la hausse du taux normal de la TVA aurait conduit,

LES PRIX A LA CONSOMMATION

Groupes de produits (et pondérations 1995)	Glissements semestriels ⁽¹⁾					Glissements annuels ⁽¹⁾			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Alimentation (20,6 %)	1,5	-0,5	1,8	-0,3	1,3	0,4	1,0	1,5	-0,1	0,9	1,2
Produits manufacturés du secteur privé (32,9 %)	0,2	0,1	0,3	0,9	0,5	1,1	0,3	1,2	1,2	0,5	0,8
Services du secteur privé (19,5 %)	1,5	1,0	1,4	1,7	1,5	3,5	2,5	3,1	4,0	2,8	2,7
Energie (8,4 %)	0,1	-0,3	1,9	1,6	1,5	3,8	-0,2	3,6	2,0	1,6	1,9
Autres tarifs publics (6,6 %)	3,8	2,5	0,7	1,8	2,2	6,6	6,4	2,5	6,6	5,6	3,3
Loyers-eau (6,4 %)	2,4	1,3	1,7	1,4	1,7	4,1	3,8	3,2	4,9	4,0	3,2
Santé (5,6 %)	0,8	2,0	1,9	0,3	0,8	0,5	2,8	2,2	0,8	1,5	3,2
ENSEMBLE (100 %)	1,1	0,5	1,2	0,9	1,2	2,1	1,6	2,1	2,1	1,7	1,7
Ensemble hors énergie (91,6 %)	1,2	0,5	1,1	0,9	1,1	2,0	1,7	2,0	2,1	1,7	1,8
Ensemble hors tabac (98,1 %)	0,9	0,4	1,2	0,8	1,1	1,8	1,3	2,0	1,8	1,4	1,7
Hors mesures fiscales : ⁽²⁾											
Ensemble	1,0	0,5	1,0	0,0	1,0	1,7	1,5	1,0			
Produits manufacturés du secteur privé	0,3	0,1	0,5	-0,5	0,4	1,0	0,4	0,0			
Inflation sous-jacente ⁽³⁾	0,9	0,6	1,0	0,1	0,9	1,9	1,5	1,1			

■ Préviation

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Les séries hors mesures fiscales sont calculées par le Département de la Conjoncture. Les mesures fiscales recouvrent : les relèvements de la TIPP ; les variations des taux de TVA (à l'exception du tabac) ; l'allègement fiscal à l'achat de véhicules catalysés au dernier trimestre de 1992 ; la majoration des droits sur les alcools. L'impact de ces mesures est l'effet théorique (si la répercussion de la mesure était intégrale) et direct sur les prix. Il est estimé de façon approximative, ce qui induit une légère marge d'erreur sur les taux de variation concernés.

(3) Ensemble hors alimentation, énergie, tabac et mesures fiscales.

toutes choses égales par ailleurs, à une augmentation de 1,15 point. La faiblesse de cette accélération s'explique en partie par l'évolution des prix dans certains secteurs affectés par le relèvement de la TVA : le glissement annuel des prix des repas dans les restaurants n'est passé que de 1,5% en juillet à 2,2% en décembre. D'autres secteurs ont, semble-t-il, bien répercuté la hausse sur les premiers mois de l'entrée en vigueur de la mesure mais une nouvelle décélération s'est produite par la suite : dans le cas des auto-écoles, de 1,6% en juillet, le glissement annuel est remonté à 3,4% en octobre avant de se replier jusqu'à 2,3% en décembre et, pour les réparations de véhicules, le glissement annuel était remonté de 4,4% en juillet à 6,2% en septembre avant de revenir à 5,7% en décembre. D'autre part, on note une très nette décélération des prix dans certains secteurs non affectés par le relèvement de la TVA (le glissement annuel des prix des théâtres et concerts est passé de 7,3% en juillet à 0,5% en décembre).

Au début de 1996, le rythme de croissance des prix des services privés évoluerait peu. Dans un contexte de coûts salariaux toujours modérés, le seul facteur à la hausse serait constitué par d'éventuels effets différés de la hausse de la TVA.

En 1995, le rythme d'évolution des prix des loyers a globalement peu varié. La modération de l'indice du coût de la construction y a largement contribué. De 2,7% en glissement annuel en décembre 1994, il est passé à 2,5% en avril 1995 et s'est stabilisé ensuite. Toutefois, cette stabilité cache des évolutions sectorielles contrastées : accélération dans le secteur libre pour les loyers fixés lors des relocations et décélération dans le secteur des HLM. Ces tendances devraient se poursuivre au premier semestre de 1996 ainsi que la modération de l'évolution de l'indice du coût de la construction. Les prix de l'eau distribuée et du chauffage urbain ont connu une nette décélération en 1995 (le glissement annuel passant de +10,1% en décembre 1994 à +6,3% sur un an en décembre 1995). Au premier semestre de 1996, le rythme d'évolution de ces prix devrait peu varier.

L'accélération des prix alimentaires en 1995 est due essentiellement aux produits frais

Les prix alimentaires ont progressé de 1,5% en 1995 contre 1,0% en 1994 et les facteurs ayant affecté l'évolution de ces prix sont différents de ceux de 1994. En glissement annuel, les prix des produits frais ont nettement plus augmenté en 1995 (+4,6% contre +0,1%), essentiellement à cause de facteurs climatiques. Les prix des produits d'origine importée (café, corps gras) ont très nettement décéléré en 1995, suite au retour à des évolutions plus modérées des cours des matières premières, et notamment du café. En revanche, les prix des vins ont connu une forte hausse sous l'effet d'un très net redressement des prix à la production et du relèvement du taux normal de la TVA.

Au premier semestre de 1996, le niveau des prix des produits frais atteint en décembre étant élevé, il est probable que ceux-ci enregistrent un ralentissement. Cependant, certaines tensions pourraient se produire sur les corps gras (répercussion du retournement à la hausse des cours des oléagineux) et se poursuivre sur les vins. En revanche, la baisse des prix de production des viandes jouerait un rôle modérateur au stade de la distribution. Au total, l'évolution des prix alimentaires à la consommation sur un an se réduirait à près de 1,0%.

Les prix du tabac ont nettement moins augmenté qu'en 1994

En 1995, les prix du tabac ont été relevés de 6,0% (impact partiel du relèvement de la TVA) contre 19,9% en 1994. Ce ralentissement a eu un effet modérateur de plus de 0,2 point sur le glissement annuel de l'ensemble des prix. Les prix des services publics ont ralenti (+1,0% en 1995 contre +1,5% en 1994). Notamment, les prix des transports aériens ont baissé de -1,5% contre -0,5% en 1994 et les tarifs des télécommunications ont diminué de 1,2%, malgré le relèvement de la TVA, contre une hausse de 1,0% en 1994.

Au premier semestre de 1996, la plupart des tarifs publics enregistreraient des hausses : prix du tabac (environ 4,0%), péages, redevance télévision, tarifs SNCF, RATP et postaux. Le changement de la grille tarifaire de France Télécom devrait se solder globalement par une quasi stabilité des prix, alors que l'ouverture à la concurrence des lignes intérieures devrait entraîner une baisse marquée des prix des transports aériens.

Les prix des services de santé ont légèrement décéléré en 1995 (2,2% sur un an contre 2,8% en 1994). Au premier semestre de 1996, seuls les prix des actes des dentistes et des auxiliaires médicaux seraient revalorisés, ce qui entraînerait un repli du glissement annuel à 1,1% en juin 1996.

Les relèvements de taxes ont fortement contribué à l'accélération des prix de l'énergie

Les prix énergétiques se sont accrus de 3,6% en 1995 contre une baisse de 0,2% en 1994. Cette accélération provient essentiellement du relèvement de la TIPP au début de l'année dont l'ampleur était supérieure à celle de 1994, et du relèvement de la TVA qui a affecté l'ensemble des produits énergétiques. Au total, l'impact de ces deux mesures sur les prix dans ce secteur est d'environ 3,7 points. Hors taxes, les prix de l'énergie n'aurait donc quasiment pas varié en 1995. Au premier semestre de 1996, un nouveau relèvement de la TIPP, toutefois inférieur à celui de 1995, serait à l'origine d'une nouvelle hausse des prix. Inversement, les prix du gaz de ville joueront un rôle modérateur avec une baisse de 1,0% au 1er avril. Le glissement annuel se replierait aux alentours de 3,1% sous l'hypothèse conventionnelle d'un dollar à 5 francs et d'un prix moyen du pétrole brut à 16,5 \$ le baril. ■

Emploi

L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) s'est accru d'environ 150 000 au cours de 1995, alors que ces mêmes secteurs avaient créé près de 170 000 emplois salariés supplémentaires en 1994.

Cependant, les deux années 1994 et 1995 ont la particularité de présenter des profils quasiment opposés : alors que dans la phase de reprise, le rythme des créations d'emplois s'était progressivement accéléré au cours de l'année 1994 (+0,4% au premier semestre et +0,8% au second), le rythme de croissance infra-annuel de 1995, avec le ralentissement de l'activité, est au contraire marqué par un net fléchissement de la progression des effectifs (+0,8% sur la première moitié de l'année et +0,2% sur la seconde). L'impact nécessairement progressif des mesures en faveur de l'emploi (création et montée en puissance du CIE, dispositifs d'allègement du coût du travail pour les bas salaires)

n'a pu que limiter cette brusque décélération intervenue à l'été : les entreprises ont en effet rapidement réagi au ralentissement de l'activité.

Cette dégradation de l'emploi salarié résulte principalement d'une réduction sensible des effectifs dans le secteur du bâtiment amorcée dès la fin de l'année 1994 et d'une légère décélération de la croissance des effectifs dans le secteur tertiaire marchand.

Hausse dans l'industrie manufacturière

Dans l'industrie manufacturière, après un premier trimestre 1994 marqué par la poursuite de destructions nettes d'emploi, les effectifs salariés se sont stabilisés à partir du deuxième trimestre 1994. L'amélioration a continué au premier semestre de 1995 (+0,7%). Mais,

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en milliers - Bruts		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,4	0,8	0,8	0,2	-0,3	-1,6	1,2	1,1	14342	14507	14663
Industrie (y compris BGCA)	-0,6	0,1	0,2	-0,6	-0,9	-4,6	-0,5	-0,4	5428	5400	5381
Industries agro-alimentaires	-0,9	0,0	-0,5	-0,1	0,0	-1,2	-1,0	-0,6	531	526	524
Energie	0,4	0,0	-0,4	-0,2	-0,2	-0,7	0,4	-0,7	246	247	245
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,3	0,4	-0,6	-2,2	-2,0	-5,1	0,2	-2,8	1173	1174	1142
Industrie manufacturière	-0,7	0,0	0,7	-0,2	-0,8	-5,1	-0,7	0,5	3479	3453	3471
dont :											
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,4	0,4	1,1	-0,3	-0,5	-5,3	-0,1	0,8	1102	1101	1110
<i>Biens d'équipement</i>	-0,7	0,4	0,9	0,0	-0,6	-5,8	-0,3	1,0	1032	1029	1038
<i>Automobile</i>	-1,5	-0,2	0,9	1,1	0,3	-3,6	-1,8	2,0	341	335	341
<i>Biens de consommation</i>	-0,7	-0,9	-0,1	-0,7	-1,5	-4,8	-1,5	-0,8	1004	988	980
Tertiaire marchand	1,0	1,2	1,2	0,7	0,1	0,3	2,2	1,9	8914	9108	9282
dont :											
<i>Commerces</i>	0,0	1,0	0,7	0,3	0,2	-0,8	1,0	1,0	2184	2207	2229
<i>Transports-télécom.</i>	-0,1	0,1	0,5	-0,5	-0,4	-1,0	0,0	0,0	1349	1350	1350
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,9	1,7	1,8	1,2	0,1	1,5	3,7	3,0	4700	4872	5021
<i>Banques-assurances</i>	-0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	-1,2	-0,1	0,3	680	679	681
Tertiaire non marchand (y compris CES)						2,0	2,0	0,8	4671	4763	4803
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)						-1,0	1,0	0,7	21899	22107	22263

■ Prévisions

cette embellie aura été de courte durée puisque, depuis la mi-1995, les secteurs manufacturiers voient à nouveau leurs effectifs se réduire. Le bilan de fin d'année 1995 se solde toutefois par une légère croissance (+0,5% contre -0,7% en 1994). Il s'agit du meilleur résultat enregistré depuis 1989.

L'industrie des biens d'équipement (hors automobile), dont les effectifs ont cessé de diminuer au deuxième trimestre de 1994, accroît nettement son emploi en 1995 (+1,0% contre -0,3% en 1994). Cette amélioration est en ligne avec la reprise de l'investissement. Par ailleurs, la reprise des immatriculations avait permis à l'industrie automobile d'infléchir considérablement le rythme des pertes d'emplois observé en 1993. Les effectifs s'y stabilisent au dernier trimestre de 1994 et progressent au cours des quatre trimestres de 1995. Le bilan de l'année 1995 se solde par un accroissement des effectifs de 2% en glissement annuel. Il faut remonter à 1976 pour trouver une évolution supérieure à celle de 1995 et, depuis cette date, une croissance des effectifs n'avait été enregistrée qu'au cours de trois années (+0,4% en 1977, +0,6% en 1989 et +0,2% en 1990).

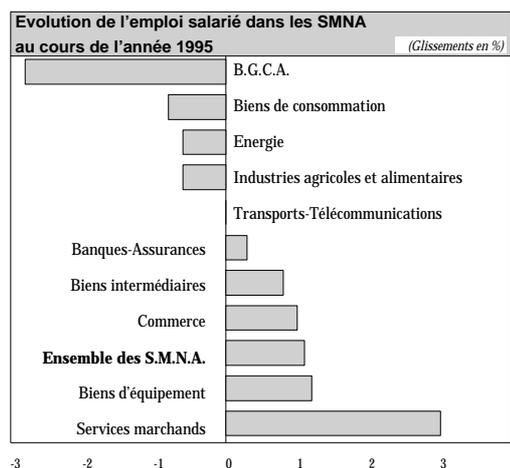
La reprise de la production dans le secteur des biens intermédiaires dès le début de l'année 1994 avait entraîné une stabilisation des effectifs sur l'année 1994 puis une croissance (+1,1%) sur le premier semestre de 1995. Mais le ralentissement, puis le recul de la production - qui s'expliquent par le ralentissement des échanges industriels - engendre une réduction des effectifs sur la seconde moitié de l'année (-0,3%).

Après de fortes suppressions d'emplois enregistrées en 1991, 1992 et 1993 (respectivement -4,1%, -4,8% et -4,8%), la situation dans les biens de consommation s'était légèrement améliorée en 1994 (-1,5%) puis plus nettement au premier semestre de 1995 (-0,1%). Depuis, malgré un léger mieux en fin d'année on note un renversement de tendance puisque le second semestre de 1995 fait apparaître une baisse des effectifs de 0,7%.

Alors que les effectifs du BGCA (bâtiment, génie civil et agricole) se sont tout juste maintenus en 1994 (+2 000 salariés en glissement annuel, soit +0,2%), l'année 1995 se solde par un bilan négatif dans ce secteur (plus de 30 000 destructions nettes d'emploi), notamment en fin d'année (-0,6% au premier semestre, -2,2% au second). Cette évolution se situe à un niveau intermédiaire entre celle observée en 1991 (-1,6%) et les niveaux records enregistrés en 1992 et 1993 (respectivement -5,2% et -5,1%). Cette nouvelle dégradation de l'emploi est à mettre en relation avec le net fléchissement de l'activité dans ce secteur. Peu dynamique au premier semestre, l'activité s'est repliée au second. Le nombre de mises en chantier de logements a ainsi reculé de 5,4% en 1995.

Hausse du chômage partiel depuis l'été et forte baisse de l'intérim en fin d'année

Dans l'industrie au sens large, le ralentissement de l'activité s'est traduit par une recrudescence du recours au chômage partiel à partir de l'été 1995 : le nombre de



jours indemnisables a augmenté de près de 50% de juillet à décembre pour s'établir à près de 1 000 000 en décembre 1995.

Le secteur de l'intérim, dont les effectifs avaient fortement augmenté en 1994 (+34% en glissement annuel), n'est plus créateur d'emploi en 1995. La légère hausse du début de l'année 1995 s'est prolongée par une stabilisation des effectifs au troisième trimestre puis par une forte chute au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, compte tenu des informations actuellement disponibles, le nombre d'intérimaires aurait chuté d'environ 10% de décembre 1994 à décembre 1995. Ces deux indicateurs particuliers (chômage partiel, intérim) semblent confirmer le renversement de tendance défavorable amorcé à la mi-1995.

Légère décélération dans le secteur tertiaire marchand

Après deux années de quasi-stabilisation, le tertiaire marchand avait accru ses effectifs de 2,2% en 1994. Cette tendance s'est poursuivie en 1995 (+1,2% au premier semestre, +0,7% au second). Au total, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand a progressé en 1995 de 1,9% soit environ 175 000 créations nettes d'emploi en glissement annuel.

Comme en 1994, tous les secteurs du tertiaire marchand font progresser leurs effectifs en 1995, que ce soit dans les secteurs des services aux ménages (+3,5%), dans les secteurs des services aux entreprises (+3,0%), malgré la baisse du nombre des intérimaires conventionnellement comptabilisés dans ce secteur et, à un degré moindre, dans le commerce (+1,0%). Enfin, dans le secteur des banques et assurances, l'emploi a très légèrement progressé (+0,3%) après la quasi stabilisation de 1994 (-0,1%).

Dans le tertiaire non marchand, la forte croissance des effectifs sur l'année 1994 (+92 000) provenait pour les deux tiers du développement des emplois aidés : contrats emploi-solidarité (CES) et contrats emplois consolidés (CEC). Les CES avaient augmenté de 43 000 en 1994 et les CEC de 17 000. Les restrictions budgétaires ont freiné les entrées en CES sur les derniers mois de 1995 ; la réduction des effectifs concernés qui en découle a été plus que compensée par l'augmentation des CEC. Au total, le nombre de bénéficiaires de ces deux dispositifs a légèrement augmenté en 1995 (+15 000), ce qui entraîne une progression de l'emploi dans le tertiaire non marchand à un rythme de progression (+0,8%) nettement moindre qu'en 1994 (+2%).

Malgré la reprise de l'activité et l'augmentation des créations d'entreprises en 1994, le nombre des non-salariés des secteurs marchands non agricoles avait continué de baisser (-14 000 sur l'année), mais à un rythme deux fois moins soutenu qu'en 1993 et cinq fois moins qu'en 1992. La chute des effectifs devrait encore se ralentir en 1995 et se situer à environ 5 000. En revanche, le nombre des non-salariés agricoles chuterait en 1995 au même rythme que l'année précédente, soit une baisse d'environ 35 000.

Après trois années de diminution, l'emploi total avait augmenté de 1,0% en 1994 soit 210 000 créations nettes d'emplois. En raison du retournement de tendance à la

mi-1995, l'emploi total n'a crû que de 0,7% en glissement annuel, soit environ 155 000 postes de travail supplémentaires en 1995.

Baisse de l'emploi au début de 1996

La nette décélération des créations nettes d'emploi au second semestre de 1995 devrait s'accroître au premier semestre de 1996 et se traduirait par une baisse de 0,3% de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles. Ceci correspondrait à environ 45 000 suppressions nettes d'emploi d'ici à la fin du mois de juin 1996, les facteurs conjoncturels (fort ralentissement de l'activité jusqu'à fin 1995) l'emportant sur des facteurs structurels dont l'impact est plus progressif (dispositifs d'allègement du coût du travail sur les bas salaires).

Cette baisse résulterait d'un accroissement des pertes d'emploi dans l'industrie manufacturière (-0,8% en glissement semestriel), principalement dans l'industrie des biens de consommation (-1,5%), et d'une quasi-stabilisation dans le tertiaire marchand (+0,1% en glissement semestriel) au sein duquel le nombre d'intérimaires devrait continuer à décroître. Dans le bâtiment, compte tenu du tassement de l'activité et des perspectives pour l'année 1996, l'emploi salarié devrait baisser (-2,0%) au début de l'année 1996, soit un rythme proche de celui enregistré au second semestre de 1995. ■

Chômage

Après trois années de forte hausse, le chômage au sens du BIT avait nettement baissé au cours de l'année 1994. L'amélioration s'est manifestée dès la fin de l'année 1993. Après s'être stabilisé de l'automne 1993 au printemps 1994, le chômage a fortement régressé sur la deuxième moitié de l'année 1994 puis au début de 1995. L'amélioration s'est poursuivie mais à un rythme moindre jusqu'à l'été : le taux de chômage a atteint un point bas (11,5%) en juillet, août et septembre. Depuis, la situation du marché du travail se dégrade et la courbe du chômage est de nouveau orientée à la hausse. Au total, en glissement sur l'ensemble de l'année 1995, le chômage au sens du BIT a néanmoins diminué de 51 000.

Les jeunes beaucoup plus touchés par le retournement de tendance à l'été

Ce retournement de tendance observé à l'été 1995 a été particulièrement marqué pour les jeunes de moins de 25 ans. Leur taux de chômage, qui avait reculé de 0,8 point entre mars et juillet 1995 (-0,9 point pour les hommes et -0,4 point pour les femmes) recommence à croître fortement depuis lors, aussi bien pour les hommes (+1,1 point de taux de chômage entre juillet et décembre) que pour les femmes (+1,4 point). Ce sont désormais plus de 24% des jeunes actifs qui sont au chômage. Il ne faut pas pour autant en conclure qu'un jeune sur quatre est au chômage. En effet, ce taux - qui est calculé de la même manière quel que soit le groupe d'âge - rapporte le nombre de chômeurs à celui des actifs. Or, dans leur grande majorité, les 15-24 ans sont dans le système scolaire, et, par définition, sont considérés comme inactifs. En rapportant le nombre de chômeurs des

15-24 ans à tous les jeunes de cette classe d'âge, cette proportion s'établit à 7,7% en mars 1995 soit un jeune sur treize au chômage.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette dégradation du chômage des jeunes. Tout d'abord, ils seraient plus sensibles que leurs aînés à la conjoncture car ils sont plus fréquemment embauchés sur des contrats temporaires (CDD ou intérim). Or, il semble que la remontée du chômage dans ce groupe d'âge coïncide avec le ralentissement de la croissance des effectifs salariés au troisième trimestre, ralentissement qui touche en premier lieu les emplois temporaires. L'examen des flux d'entrées sur les listes de l'ANPE confirmerait cette hypothèse. En effet, l'inscription des jeunes augmente de nouveau à partir de juillet, cette recrudescence des entrées venant essentiellement de fin de CDD ou de mission d'intérim.

D'autre part, un certain nombre de dispositifs d'insertion en faveur des jeunes ont été moins porteurs en 1995. En effet, les contrats en alternance se sont à peine maintenus au niveau de l'année précédente (331 000 entrées en 1995 contre 345 000 en 1994), alors qu'ils avaient fortement augmenté de 1993 à 1994. L'aide au premier emploi des jeunes (APEJ) a également été beaucoup moins active : de juillet à décembre 1995, 27 000 jeunes ont été embauchés grâce à ce dispositif ; sur la même période de 1994, ils étaient 49 000.

Le retournement de tendance sur le marché du travail à l'été 1995 semble également affecter, mais à un degré moindre, les autres groupes d'âge : le taux de chômage des personnes de 25 à 49 ans a progressé de 0,2 point depuis le mois d'août, celui des personnes de 50 ans et plus a augmenté de 0,1 point.

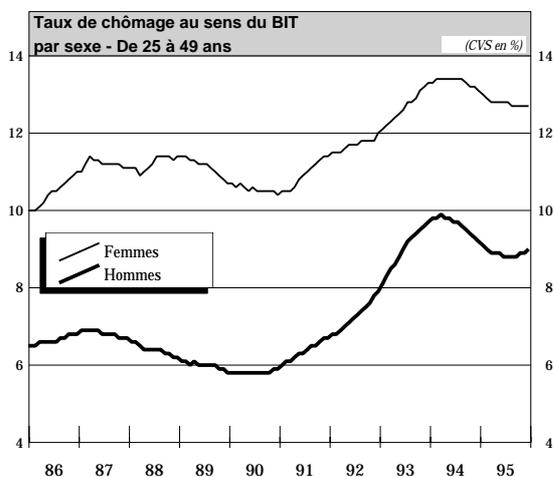
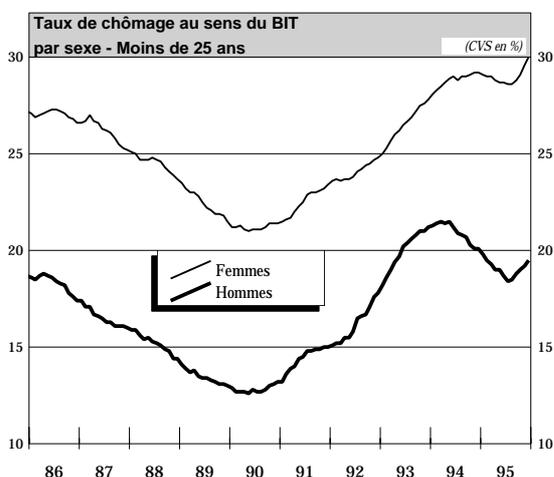
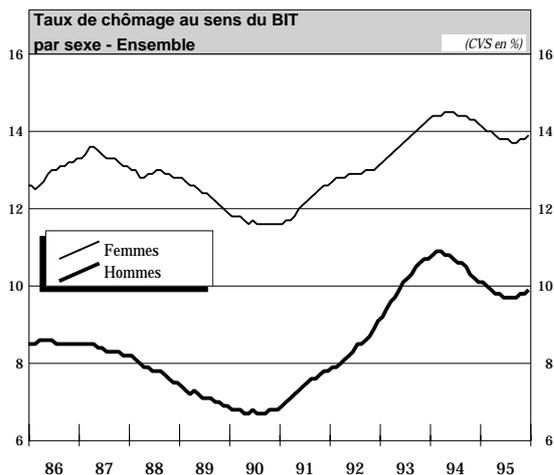
TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM (1)

(En %)

	Niveaux en fin de période, CVS									Moyennes annuelles		
	1994				1995				1996	1993	1994	1995
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} S.			
Ensemble	12,5	12,4	12,2	11,9	11,7	11,6	11,5	11,7	12,1	11,6	12,3	11,6
Moins de 25 ans	24,6	24,8	24,5	24,2	23,8	23,2	23,3	24,2		22,8	24,5	23,6
25 à 49 ans	11,5	11,4	11,2	10,9	10,7	10,6	10,6	10,7		10,6	11,3	10,7
50 ans et plus	8,2	8,2	8,1	8,1	8,2	8,2	8,2	8,3		7,9	8,2	8,2

■ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1995.



La création du contrat initiative emploi (CIE) en juillet et son développement très rapide (153 000 embauches de juillet à décembre) ont favorisé dans un premier temps le recul du chômage de longue durée. En effet, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1, inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, a diminué respectivement de 8 000 et 13 000 en septembre et octobre 1995. Mais la dégradation du chômage pousse à nouveau le chiffre à la hausse sur les deux derniers mois de l'année 1995 (+7 000 en novembre et autant en décembre). Le chômage de longue durée reste à un niveau élevé : fin décembre, le nombre de personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an s'élève à 1 059 400 soit 34,4% des inscrits.

En 1995 comme en 1994, les politiques de l'emploi ont privilégié l'insertion dans l'emploi plutôt que les stages de formation. Le nombre de stagiaires dans le cadre d'un Crédit Formation Individualisé des jeunes (CFI) ou d'un Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) diminuerait donc. De plus, la baisse des licenciements économiques a entraîné cette année une réduction des dispositifs de conversion. Cette réduction a été légèrement atténuée par la mise en place du nouveau dispositif ARPE (Allocation de Remplacement Pour l'Emploi). Les effets des politiques de l'emploi ont ainsi accentué de 50 000 l'augmentation de la population active tendancielle, estimée à +109 000 en 1995. Ainsi, la population active potentielle augmenterait d'environ 160 000. Cette évolution est très supérieure à l'évolution observée (+102 000), obtenue en additionnant l'emploi et le chômage.

Un tel défaut de bouclage - même s'il est inférieur à celui qui apparaissait il y a un an lors du premier bilan de l'année 1994 - amène à nouveau à s'interroger sur le degré d'incertitude qui pèse sur chacun des termes de ce bilan comptable (voir encadré).

Poursuite de la hausse du chômage au premier semestre de 1996

En 1996, l'évolution des politiques de l'emploi devrait être dominée par la montée en charge du dispositif d'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi (ARPE). Ce développement de l'ARPE ferait plus que compenser la réduction des dispositifs de formation et de conversion. En effet, en 1996, comme lors des deux années précédentes, le nombre de stagiaires dans le cadre d'un Crédit Formation Individualisé (CFI) ou d'un Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) diminuerait. De même, les dispositifs de conversion (allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi et conventions de conversion) seraient moins actifs. Au total, compte tenu de la progression de l'ARPE, les effets des politiques de l'emploi devraient limiter le développement de la population active potentielle en 1996.

Sous cette hypothèse d'une progression de la population active moins rapide que sa tendance de long terme, la dégradation de l'emploi entraînerait une remontée du taux de chômage au sens du BIT, légèrement supérieur à 12% au mois de juin 1996. ■

Bouclage Population active - Emploi-Chômage en 1995

Le bilan de l'année 1995, compte tenu des informations disponibles les plus récentes, se solde actuellement, en glissement annuel, par une augmentation de l'emploi total(1) de 153 000 et une baisse du chômage au sens du BIT de 51 000. L'évolution de la population active observée - somme de l'emploi et du chômage - est donc de 102 000. Elle est inférieure de 57 000 à l'évolution potentielle (cf tableau ci-dessous). Bien qu'étant environ deux fois plus faible que celui établi en mars 1995 et portant sur l'année 1994(2), ce défaut de bouclage amène de nouveau à s'interroger sur le degré d'incertitude qui pèse sur chacun des termes de ce bilan comptable.

Par définition, la population active comprend les personnes résidentes en France métropolitaine qui ont un emploi ou se trouvent au chômage. Elle inclut également les militaires du contingent. Deux approches permettent d'en mesurer l'évolution.

La première approche, dite *observée*, consiste à estimer la population active en additionnant le niveau de chacune de ses trois composantes : l'emploi, le chômage et le contingent. La seconde approche résulte de projections de population totale fondées sur le dernier recensement de population (mars 1990) auxquelles sont appliquées des hypothèses sur l'évolution des taux d'activité. Il s'agit de l'*évolution tendancielle* de la population active dont les évaluations les plus récentes portent sur la période 1990-2000. Mais, cette seconde approche ne prend pas en compte les effets de la politique de l'emploi. Or, toute augmentation du nombre des bénéficiaires de stages de formation hors entreprises, de prétraitements et de conventions de conversion diminue d'autant la ressource en main d'oeuvre. Inversement, lorsque la politique de l'emploi devient moins active, les ressources en main d'oeuvre augmentent plus rapidement que ne l'indiquent les projections tendanciennes. Par construction, la projection de population active tendancielle corrigée de l'effet des mesures de politique de l'emploi fournit la *population active potentielle*.

L'exercice de bouclage consiste à mettre en parallèle l'évolution de la *population active observée* et l'évolution de la *population active potentielle*. Un bouclage parfait se traduit par l'égalité des deux évolutions ; sinon apparaît un défaut de bouclage positif ou négatif.

Sur la base d'une évolution de la population active tendancielle de +109 000 et compte tenu de la baisse du nombre de bénéficiaires de stages destinés aux adultes (-15 000 en glissement sur l'année 1995) et des dispositifs de conversion (-35 000), la population active potentielle progresse d'environ 160 000. Cette évolution est sensiblement supérieure à l'*évolution observée*, obtenue en additionnant l'emploi et le chômage (+102 000).

Pour expliquer cet écart, deux types d'hypothèses non exclusifs peuvent être avancés. Le premier concerne l'évolution de la population active. Tout d'abord, on peut supposer des effets de flexion conjoncturelle du taux d'activité : les actifs potentiels ne sont pas insensibles à la situation du marché du travail ; certaines femmes peuvent être découragées de

(1) emploi total y compris contingent

(2) voir dossier "Bouclage Population active - Emploi - Chômage", note de conjoncture de l'INSEE, mars 1995.

chercher un emploi si la conjoncture réduit le nombre d'offres d'emploi. De même, certains jeunes peuvent être conduits à arbitrer différemment entre chercher un emploi ou prolonger leur scolarité lorsque la situation du marché du travail se dégrade. D'autre part, à ce stade, la mesure des effets nets de la politique de l'emploi peut comporter quelques incertitudes (stages jeunes).

La seconde catégorie d'hypothèses, pouvant expliquer le défaut de bouclage, tient à la relative fragilité des indicateurs conjoncturels utilisés. La première incertitude porte sur l'emploi, en particulier l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles (SMNA) : le champ des établissements de moins de 10 salariés y fait l'objet d'estimations puisqu'il n'est pas couvert par la statistique infra-annuelle. Ces estimations sont particulièrement fragiles dans les secteurs tertiaires à forte proportion de petits établissements.

La seconde incertitude porte sur l'évolution du chômage. On rappelle qu'il s'agit du *chômage au sens du BIT*, concept utilisé par l'INSEE dans ses exercices de bouclage annuel. L'expérience du dernier cycle conjoncturel montre que l'évolution des DEFM (utilisée pour actualiser les statistiques du chômage) a tendance à amortir les évolutions conjoncturelles du chômage. Ainsi, de fin 1986 à fin 1990, période de baisse du chômage, le nombre des DEFM a diminué moins rapidement (-55 000) que celui des chômeurs BIT (-350 000). Sur cette période, le recalage sur l'enquête Emploi avait conduit, chaque année, à une révision à la baisse du taux de chômage de 0,4 point en moyenne. A l'inverse, en 1992 et 1993, années marquées par une hausse du chômage, les DEFM avaient progressé moins vite que le chômage BIT et la révision à la hausse du taux de chômage avait été respectivement de 0,5 point et 0,4 point après calage sur les enquêtes Emploi de mars 1993 et mars 1994.

L'année 1995 a la particularité de présenter un renversement de tendance au cours de l'été : très forte baisse au cours des six premiers mois, stabilisation puis hausse sur la seconde partie de l'année. Dans ces conditions, à l'exception du premier trimestre qui n'est pas susceptible de révision puisqu'il est calé sur l'enquête Emploi de mars 1995, il n'apparaît pas invraisemblable que l'évolution du chômage BIT soit révisée à la hausse sur le reste de l'année.

Il conviendra cependant d'attendre les résultats de l'enquête emploi 1996 (disponibles fin juin) et la publication de la statistique annuelle de l'UNEDIC (en septembre prochain) pour disposer d'estimations plus solides de l'emploi et du chômage BIT en 1995.

Bouclage de la population active pour 1995 (données cvs en milliers)

	Glissements annuels
(1) Emploi total (yc contingent)	+153
(2) Chômage BIT	-51
(3) Population active observée = (1) + (2)	+102
(4) Projection de population tendancielle	+109
(5) Effets des mesures de politique de l'emploi	+50
(6) Population active potentielle = (4) + (5)	+159
(7) Défaut de bouclage = (3) - (6)	-57

Salaires

Une accélération modérée des salaires en 1995

En 1995, le rythme d'augmentation nominale des salaires s'est légèrement accru : en moyenne annuelle, le taux de salaire horaire (TSH) des ouvriers aurait progressé de 2,4% et le salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés de 2,2%, contre respectivement 2,1% et 2% en 1994. En termes réels, compte tenu d'une hausse des prix de 1,7% en 1995 comme en 1994, la progression serait de 0,7% pour le TSH et de 0,5% pour le SMB (respectivement 0,4% et 0,3% l'année précédente).

L'augmentation des salaires a été plus rapide au premier semestre qu'au second. Le glissement annuel du TSH est passé de 2,2% en janvier 1995 à 2,7% en juillet, pour ralentir à 2,4% en janvier 1996, selon les résultats provisoires de la dernière enquête ACEMO du Ministère du Travail. L'amélioration de la conjoncture en 1994, ainsi que la forte progression de l'emploi et la baisse du chômage au premier semestre de 1995, ont contribué au dynamisme des salaires en début d'année. Celui-ci a été ensuite accentué par la forte augmentation

du SMIC au 1er juillet. Le SMIC horaire brut est en effet passé de 35,56 F à 36,98 F, soit une augmentation de 4,0% en glissement annuel contre 2,2% un an plus tôt : compte tenu de l'obligation légale de revalorisation à 1,8%, le SMIC a ainsi bénéficié d'un "coup de pouce" de 2,2%. En moyenne annuelle, l'augmentation du SMIC brut de 3,2% (au lieu de 2,2% en 1994) est supérieure à celle du taux de salaire horaire des ouvriers contrairement aux années 1992, 1993 et 1994.

Des progressions du salaire mensuel de base et du salaire moyen par tête assez proches

Les hausses de salaires mensuels ont été peu différenciées en 1995 d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre : en octobre, le glissement annuel des salaires de base était de 2,2% pour les ouvriers, 2% pour les cadres et 1,9% pour les employés.

Le salaire moyen par tête dans le secteur privé a enregistré une augmentation en moyenne annuelle de 2,3%, proche de celle du SMB et du TSH ouvrier. Cette

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT⁽¹⁾

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Indice brut	0,0	1,7	1,3	1,5	0,0	2,9	1,7	2,7	3,0	1,5	2,7
Indice brut en francs constants	-0,9	1,0	0,5	0,2	-0,9	1,0	0,1	0,7	0,9	-0,2	1,0
Taux de salaire horaire ouvrier	1,1	1,0	1,6	0,8	1,2	2,4	2,2	2,4	2,7	2,1	2,4
Taux de salaire horaire en francs constants	0,2	0,3	0,9	-0,5	0,3	0,5	0,5	0,4	0,6	0,4	0,7
SMIC	2,1	0,0	4,0	0,0	2,0	2,3	2,1	4,0	2,6	2,2	3,1
SMIC en francs constants	1,2	-0,7	3,2	-1,3	1,1	0,4	0,4	2,1	0,5	0,5	1,3
Indice des prix à la consommation	0,9	0,7	0,7	1,3	0,9	1,9	1,7	2,0	2,1	1,7	1,7

■ Préviation

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier. Les évolutions du TSH de 1994 et 1995 sont issues de la nouvelle exploitation NAF base 100 en avril 1993 de l'enquête ACEMO. Les évolutions du TSH de 1993 sont en ancienne base 100 juillet 1991 et ne sont pas directement comparables aux évolutions ultérieures. En raccordant le TSH nouvelle base 100 en avril 1993 à celui de janvier en ancienne base, les évolutions du TSH seraient moins favorables : le glissement annuel serait de 2% et la moyenne annuelle atteindrait 2,5%.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENFNA

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	1,0	1,1	0,9	1,1	1,1	2,3	2,1	1,9	2,6	2,1	1,9
Effectifs ⁽¹⁾	-0,1	0,8	0,8	0,7	-0,2	-2,4	1,1	1,4	-2,5	-0,3	1,6
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	0,7	1,9	2,0	1,9	0,9	-1,1	3,2	3,6	-0,9	1,6	3,9
SMPT des ENFNA hors GEN	0,9	1,1	1,1	1,2	1,1	1,4	2,1	2,2	1,6	1,8	2,3

■ Prévisions.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

progression du salaire moyen par tête a été freinée par la poursuite du développement du travail à temps partiel ; par ailleurs, l'impact positif sur les salaires de l'évolution des qualifications de la main d'oeuvre a été bien moindre qu'en 1994. Par contre, la baisse du chômage partiel et l'accélération des primes ainsi que des heures supplémentaires au premier semestre de 1995 auraient eu un impact légèrement favorable.

Au total, avec une progression de l'emploi de 1,6%, la masse salariale versée par les entreprises non financières non agricoles hors GEN s'est accrue en moyenne annuelle de 3,9% en 1995, après 1,6% en 1994.

Le ralentissement de l'activité pèse sur les évolutions salariales en fin d'année

Les augmentations salariales ont marqué le pas à la fin de 1995. Selon les résultats provisoires de la dernière enquête ACEMO, l'évolution du TSH ouvrier a été limitée à 0,8% au second semestre. Le ralentissement de la croissance dès le début de 1995 et la dégradation du marché du travail à l'automne ont pesé sur la pro-

gression des salaires dans la deuxième partie de l'année. En outre, l'absence d'accélération des prix a également joué un rôle modérateur.

Les négociations salariales de 1996 s'engagent dans une conjoncture peu favorable et les consignes de modération salariale restent la règle. Pour les prochains mois, les industriels interrogés en janvier 1996 s'attendent plutôt à des hausses de salaires modérées, et à une baisse de leurs effectifs. Si la conflictualité est toujours marquée par les revendications salariales, qui restent les principaux motifs de conflit, les revendications liées aux conditions de travail et à l'emploi prennent de l'importance.

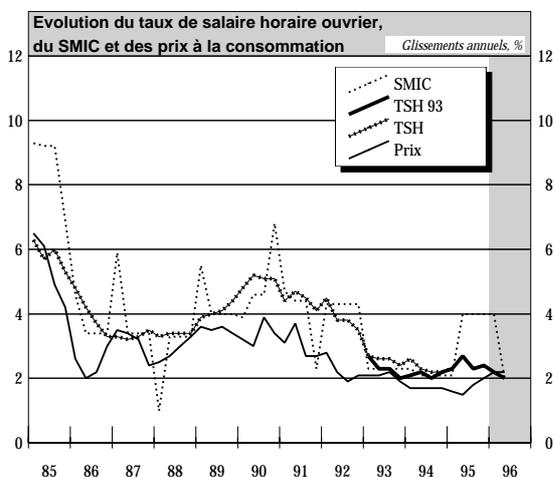
Hausses modérées des salaires au premier semestre de 1996

Le ralentissement des salaires à la fin de 1995 se poursuivrait au premier semestre de 1996 : le taux de salaire horaire nominal des ouvriers (TSH) progresserait de 1,2% (0,5% en avril et 0,7% en juillet sous l'effet d'une revalorisation du SMIC de 2%, supposée résulter d'une application stricte de la loi). La hausse du TSH reviendrait alors à 2,0% en glissement annuel en juillet 1996 contre 2,7% un an auparavant. Son évolution serait proche de celle des prix à la consommation.

Enfin, la détérioration de l'emploi salarié contribuerait à ralentir la progression de la masse salariale privée.

Fonction publique : pas d'augmentation générale au premier semestre de 1996

L'accord salarial dans la fonction publique portant sur les années 1994 et 1995 prévoyait une hausse de 4,99% sur la période, et la dernière revalorisation a eu lieu le 1er novembre 1995 (+1,4%). Outre les mesures générales prévues par cet accord, la réforme de la grille de la fonction publique s'est poursuivie en 1995. L'indice des traitements a augmenté en moyenne annuelle de 2,7% après 1,5% en 1994. Mais cet indice ne retient pas toutes les mesures catégorielles nouvelles. Il exclut, en particulier, celles portant sur les primes ou conduisant à des promotions. La rémunération moyenne aurait



augmenté d'environ 4% après 2,5% en 1994, compte tenu de l'évolution des traitements, de l'impact des primes et de l'effet de structure (effet du GVT positif et des entrées-sorties). Pour les seules personnes en place, l'augmentation serait de 5,2 à 5,5% environ, après 3,8% en 1994. Aucune augmentation générale n'est prévue pour 1996 conformément aux décisions gouvernementales. L'indice des traitements ne progresserait donc pas

au premier semestre de 1996. En glissement annuel, la hausse de l'indice des traitements atteindrait par conséquent 1,5% en juillet 1996 contre 3% en juillet 1995. En revanche, le second semestre de 1996 devrait voir la mise en oeuvre de la dernière tranche d'application du protocole d'accord conclu le 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations (accord Durafour).■

DU TSH A LA MASSE SALARIALE

Des éléments de chiffrage en 1994 et 1995

Le recours au chômage partiel : en 1994, l'amélioration conjoncturelle fait reculer le chômage partiel. En 1995, après avoir continué de diminuer au premier semestre de 1995, le recours au chômage partiel augmente de nouveau en fin d'année. Mais, en moyenne annuelle, l'effet sur le SMPT pourrait être légèrement positif (+0,1).

Selon la dernière enquête semestrielle du ministère du Travail, les rémunérations des ouvriers pour **heures supplémentaires** ont augmenté d'avril 1994 à avril 1995 (+0,2) mais, sur l'année 1995, il est probable que le nombre d'heures supplémentaires diminue à nouveau. Globalement, sur l'année, l'impact de cette variation de la durée du travail aurait aussi un effet légèrement positif (+0,1) sur la masse salariale.

Selon le ministère du Travail, la part des **primes** dans la rémunération brute annuelle est de 14,5% en 1994 contre 14,4% en 1993. Il faut souligner la grande stabilité de la part des primes dont la plupart suivent l'évolution générale des salaires. L'effet sur la masse salariale en 1995 devrait rester très faible (+0,1%). Toujours selon la dernière enquête semestrielle sur les gains des salariés, la part des primes mensuelles est restée stable d'avril 1994 à avril 1995 et la part des primes non mensuelles augmente légèrement.

Tendanciellement, l'évolution de la **structure des qualifications** a un effet positif sur l'évolution du salaire moyen. En 1995, la hausse du salaire moyen liée à l'augmentation moyenne de la qualification estimée sur les salariés à temps complet à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE est évaluée à 0,3% après 0,7% en 1994.

Enfin, **le travail à temps partiel** progresse tendanciellement parmi les salariés du secteur privé et l'accélération est nette, selon l'enquête Emploi, depuis 1991. La volonté des pouvoirs publics de développer le temps partiel s'est traduite en 1992 par une nouvelle mesure : la réduction des charges patronales en cas d'embauches à temps partiel ou de transformation de postes à temps plein en temps partiel. Le succès de cette mesure a probablement contribué à l'essor du temps partiel

entre 1992 et 1994. Après cette montée en charge, cette mesure atteint un rythme de croisière en 1995. Si le temps partiel est presque exclusivement une forme de travail féminin, il représente une proportion croissante des embauches des jeunes. Il traduit une transformation des modes d'embauches et des pratiques des entreprises. Selon une étude de la DARES, cette progression du temps partiel chez les jeunes explique une part importante de la diminution des salaires mensuels à l'embauche des jeunes : d'une part, elle provoque une baisse de la durée du travail et donc des salaires mensuels, d'autre part les taux de salaire des emplois à temps partiel sont en moyenne plus faibles, principalement en raison de leur moindre qualification. Ces emplois sont concentrés dans le secteur tertiaire commerce de détail alimentaire, hôtels-café-restaurants, transports, entreprises de nettoyage. En 1994, l'effet global du temps partiel sur la masse salariale peut être estimé à -0,7 à -0,9 point. En 1995, l'augmentation du travail à temps partiel devrait se poursuivre. Son effet sur la masse salariale pourrait être du même ordre que l'année passée (entre -0,5 et -0,7 point).

	1994 INSEE	1995
Masse salariale	1,6	3,9
Salaire moyen par tête (en %)	1,9	2,3
TSH ouvrier (en %)	2,1	2,4
Salaire mensuel de base (en %)	2,0	2,2
Effet de structure des temps complets	+0,7	+0,3
Effet du chômage partiel	+0,1	+0,1
Effet des heures supplémentaires	+0,2	+0,1
Effet des primes	+0,1	+0,1
Effet global du temps partiel	-0,7 à -0,9	-0,5 à -0,7

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages décélère à partir du second semestre de 1995

En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a enregistré une croissance forte en 1995 (+2,7%, après +0,9% en 1994). Celle-ci a été soutenue par la progression des revenus d'activité (rémunérations salariales, excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles) et des revenus de la propriété et de l'entreprise. Les revenus salariaux ont en effet profité du dynamisme de l'emploi et les revenus non salariaux ont bénéficié des effets de la reprise de 1994 et du retour à une croissance des dividendes versés.

L'évolution infra-annuelle du pouvoir d'achat est particulièrement affectée dans la période récente, par un certain nombre de phénomènes : allocation de rentrée scolaire, contribution au remboursement de la dette sociale, hausse des prix administrés en début d'année. Il reste qu'au-delà de ces fluctuations, le pouvoir d'achat qui croissait à un rythme proche de 3% jusqu'à l'été, est à présent étale.

En effet, au second semestre de 1995, le ralentissement de l'activité a pesé sur les revenus des entrepreneurs individuels et dans une moindre mesure, sur la masse salariale. Le pouvoir d'achat a de plus été freiné par l'effet sur les prix à la consommation du relèvement de la TVA. A contrario, les prestations sociales ont été soutenues par la reconduction du triplement de l'allocation de rentrée scolaire. Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible qui avait été très dynamique jusque là, ralentit fortement dans la seconde moitié de l'année.

Au premier semestre de 1996, ce mouvement s'accroît sous l'effet du recul de l'emploi, de la mise en place en février de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et des mesures de maîtrise des dépenses médicales.

Le ralentissement économique pèse sur l'évolution des revenus d'activité au second semestre de 1995

La progression de l'emploi, induite jusqu'au premier semestre par la vigueur de l'activité économique, a entraîné une forte croissance des rémunérations salariales. La revalorisation de 4% du SMIC en juillet et l'accélération très modérée des taux de salaires ont eu un plus faible effet. Le ralentissement de l'activité et de l'emploi salarié observé à partir de l'été, a nettement

freiné ce mouvement. La masse salariale totale n'a augmenté que de 2,0% au second semestre contre +2,3% au premier.

Au premier semestre de 1996, la masse salariale du secteur privé ralentirait nettement (+0,9% au premier semestre après +1,9% au second semestre de 1995) en raison du recul des effectifs et des augmentations modérées des taux de salaire. La masse salariale versée par les administrations publiques connaîtrait aussi une décélération, en raison du gel de l'indice de traitement brut des fonctionnaires. Au total, la masse salariale reçue par les ménages subirait une décélération sensible (+1,1% au premier semestre de 1996).

Grâce au niveau élevé atteint en début d'année, les revenus des entrepreneurs individuels ont fortement augmenté en 1995 de 4,9% mais avec un profil conjoncturel marqué. La dégradation de l'activité, la modération des prix pesant sur les marges commerciales et les mouvements sociaux en fin d'année ont pesé nettement sur l'évolution des résultats des entreprises, en particulier dans le commerce et les services. Après avoir crû de 3,2% au premier semestre, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels n'a augmenté que de 0,9% dans la deuxième moitié de l'année.

Cependant, il enregistrerait une légère accélération au premier semestre de 1996 (+1,9%), en raison d'une conjoncture économique un peu mieux orientée et d'un rattrapage en début d'année des effets des conflits sociaux de décembre 1995.

La croissance modérée des prestations sociales

En 1995, les prestations sociales reçues par les ménages ont progressé au même rythme que l'année précédente, +3,1%, après une forte croissance de 1989 à 1993 (plus de 6% en moyenne annuelle). Malgré l'objectif de maîtrise des dépenses de la convention médicale du 2 janvier 1995, les prestations d'assurance maladie ont accéléré sensiblement (+4,3% après +1,6% en moyenne annuelle en 1994). Les prestations familiales versées aux ménages ont été également soutenues par la reconduction de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire. En revanche, les prestations versées par les régimes complémentaires ont décéléré légèrement (+4,1% après +5,2% en 1994), du fait notamment de la non-revalorisation du point des régimes de cadres (AGIRC). Les prestations chômage ont connu une forte diminution (-9,3% en moyenne annuelle, après -4,7% en 1994) en raison de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi jusqu'au mois de juillet 1995.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salaires bruts (53,5 %)	0,1	1,0	1,4	1,1	0,2	-1,2	1,4	2,5	-0,8	0,3	2,5
Prestations sociales (36 %)	0,3	1,2	0,1	1,5	-0,4	2,0	1,9	0,9	3,9	1,3	1,4
Excédent brut des ménages (26%)	1,5	1,6	2,2	0,8	1,4	-0,9	3,7	2,6	-1,4	2,3	3,5
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	1,1	3,2	4,2	3,8	4,1	2,1	5,4	8,0	1,1	3,4	7,8
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	1,3	-0,2	1,4	2,0	2,7	5,6	-1,2	5,4	1,4	2,4	2,3
dont : Cotisations des salariés (-9,5 %)	0,7	0,7	1,8	2,5	1,7	1,4	1,4	5,0	1,6	1,3	3,4
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	-3,2	0,5	0,5	-0,2	6,2	-2,0	-0,1	0,6	-1,8	-1,8	0,7
Impôts sur le revenu + CSG (-10,5 %)	2,9	-1,2	1,2	2,1	2,8	11,7	-3,7	6,8	1,9	4,3	1,6
Revenu disponible brut (100 %)	0,3	1,6	1,3	1,2	0,0	-1,2	3,0	1,7	0,4	0,9	2,7
Déflateur : prix de la consommation des ménages	0,9	0,7	0,9	0,8	0,9	2,1	1,7	1,8	2,2	1,8	1,7

Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Entreprises non financières (66 %)	0,8	1,8	1,9	1,8	0,9	-0,9	3,0	3,5	-0,7	1,6	3,7
dont : ENFNA hors GEN (59,5 %)	0,7	1,9	2,0	1,9	0,9	-1,1	3,2	3,6	-0,9	1,6	3,9
GEN (5,5 %)	0,8	1,0	1,1	1,4	1,1	0,9	2,0	2,8	1,9	1,5	2,3
Agriculture (1 %)	0,9	1,2	0,9	1,2	0,8	0,6	2,2	2,0	0,6	1,8	2,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	-1,5	0,6	2,0	1,9	1,4	2,0	-0,3	3,9	3,5	-0,8	3,3
Administrations publiques (27,5 %)	2,0	1,7	2,8	2,3	1,4	5,0	3,9	5,4	5,9	4,0	4,9
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	0,6	4,4	3,7	8,1	3,2	7,7	5,6	12,3	9,1	5,1	10,3
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,0	1,7	2,3	2,0	1,1	0,9	3,1	4,3	1,4	2,1	4,2

Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,2	1,9	1,0	2,3	0,5	4,1	3,6	2,7	6,2	3,1	3,1
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	1,6	1,3	1,7	1,7	0,9	3,8	3,5	2,4	5,9	2,8	3,2
<i>dont : Régime général (41 %)</i>	1,6	1,6	2,5	2,4	0,6	3,5	4,1	3,5	6,2	2,7	4,5
Versées directement par les employeurs (13 %)	2,5	1,5	1,1	4,2	0,9	1,7	4,2	5,5	3,0	3,4	4,0
Autres prestations versées par les administrations (11%)	-2,5	6,7	-3,7	4,7	-2,3	9,0	4,0	1,3	12,5	5,0	1,8
Total des prélèvements sociaux	1,8	1,5	2,4	1,7	2,3	4,9	2,5	4,6	3,2	4,4	4,0
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	1,3	1,4	2,4	1,6	2,3	1,7	2,3	4,8	2,1	2,5	4,0
<i>dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾(59 %)</i>	1,5	1,4	2,4	0,8	1,5	1,0	1,9	3,8	1,3	2,6	3,5
<i>Cotisations des salariés (33 %)</i>	1,6	1,4	2,7	3,3	2,6	3,5	3,2	6,9	3,9	3,1	5,2
<i>Cotisations des non salariés (8 %)</i>	-2,2	1,2	1,5	0,6	7,2	0,1	1,6	2,4	0,4	-0,1	2,4

■ Prévisions

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

■ NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1994.

La remontée du chômage en fin d'année et son prolongement devrait conduire en 1996 à une reprise des indemnités chômage. Les mesures de rééquilibrage des comptes de la Sécurité Sociale entraîneraient le ralentissement des autres prestations sociales. Les prestations familiales subiraient notamment au premier semestre de 1996 les effets du gel de la base mensuelle de calcul et de la mise sous condition de ressources de l'allocation pour jeune enfant. La réforme de la branche vieillesse de 1993 entraînerait une nouvelle décélération des prestations dans la première moitié d'année (+2,4%, après +2,6% à la fin de 1995). En revanche, le minimum vieillesse, le RMI et l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ont été revalorisés de 2,1% au 1er janvier 1996. Au total, les prestations sociales versées aux ménages augmenteraient de 0,5% au premier semestre de 1996, après +2,3% au second semestre de 1995 (chiffre qui tenait compte de la majoration de l'ARS).

Les revenus de la propriété et de l'entreprise ont accéléré fortement en 1995

Les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages ont connu une croissance élevée en 1995 (+12,8% après 6,1% en moyenne annuelle en 1994). Cette forte accélération est principalement due à une progression des dividendes distribués par les sociétés, après deux années de recul. La tendance à la baisse des charges nettes d'intérêt depuis 1992 s'est poursuivie : la baisse des taux d'intérêt à court terme a contribué à la diminution des intérêts versés tandis que les intérêts reçus progressaient moins rapidement. Les intérêts perçus au titre des contrats d'assurance-vie restent très dynamiques.

Au début de 1996, les revenus de la propriété et de l'entreprise accéléreraient encore grâce à la bonne orientation des dividendes versés par les entreprises. En

revanche, la baisse des taux d'intérêt se traduirait par une légère décélération des intérêts perçus par les ménages.

Les prélèvements obligatoires pèsent sur le revenu des ménages au début de 1996

En 1995, en prenant en compte la majoration de l'ISF, les impôts directs versés par les ménages ont progressé à un rythme de 3,4%, proche de l'évolution de leur revenu en 1994.

Les cotisations sociales versées par les ménages ont crû à un taux soutenu (+4% après +2,6% en moyenne annuelle en 1994) en raison du dynamisme des salaires reçus par les ménages en début d'année. En dépit du ralentissement des rémunérations salariées en cours d'année, la suppression de la remise forfaitaire de 42 F au 1er septembre 1995 sur les cotisations vieillesse des salariés, décidée lors du collectif budgétaire de juin dernier, a entraîné une sensible accélération des cotisations des salariés en fin d'année.

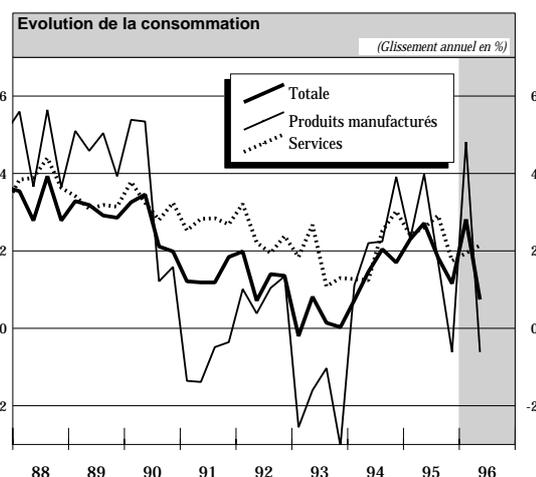
Au début de 1996, les impôts accéléreraient sensiblement en raison des mesures de redressement des comptes sociaux. La contribution au remboursement de la dette sociale a été mise en place au mois de février. S'applique aussi la suppression de la réduction d'impôt au titre des contrats d'assurance-vie. De plus, les cotisations sociales des non salariés accéléreraient fortement en raison de l'augmentation de 1,2% du taux de cotisation d'assurance maladie sur les pensions de vieillesse et sur les allocations de chômage (+7,2% au premier semestre de 1996, après +0,6% au second semestre de 1995). Enfin, en vue de l'unification des régimes de protection sociale des professionnels de santé, le taux de cotisations sociales d'assurance maladie des médecins libres a été relevé à partir du 1er janvier 1996. ■

Consommation et épargne

Après avoir ralenti en fin d'année 1995, la consommation des ménages devrait augmenter fortement au premier semestre de 1996 (+1,4% après +0,3%, en moyenne semestrielle). Cette accélération survient alors que les déterminants habituels de la consommation restent mal orientés. Le pouvoir d'achat des ménages subit le ralentissement des salaires et l'accroissement des prélèvements. Le chômage progresse, entraînant une dégradation des anticipations des ménages. Ce rebond de la consommation peut s'expliquer par une correction de l'excès de pessimisme observé dans le comportement d'épargne des ménages en fin d'année 1995 mais aussi par la baisse des taux d'intérêt, par des mesures de soutien de la consommation et une fiscalité moins favorable à l'épargne.

La consommation accélère au premier semestre de 1996...

Le retour en début d'année 1996 à un arbitrage plus favorable à la consommation s'observe sur les premiers indicateurs disponibles. En particulier, les immatriculations d'automobiles sont élevées aux mois de janvier et de février, et les commandes seraient également en hausse par rapport à l'année passée. Même en tenant compte d'un effet de report sur le mois de janvier en raison des mouvements sociaux de la fin 1995, la tendance des immatriculations depuis la mise en place de



la prime "qualité" à l'automne dernier apparaît particulièrement bien orientée. Ce mouvement est peut-être renforcé par le caractère plus exigeant du contrôle technique alors que les besoins de remplacement des nombreux véhicules achetés au cours des années 1987 à 1992 s'accroissent.

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	(Evolution en %)										
	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Consommation totale	0,5	1,3	1,2	0,3	1,4	0,0	1,7	1,2	0,2	1,5	2,0
- Alimentation (19,8 %)	-0,2	0,8	1,0	0,2	1,2	1,1	-0,2	1,3	0,8	0,6	1,5
- Energie (9,0 %)	-3,1	-0,3	2,1	-0,4	0,9	2,4	-7,2	4,4	-0,2	-2,0	1,7
- Services (41,1 %)	1,3	1,4	1,1	1,2	0,8	1,3	3,0	1,7	1,7	2,0	2,4
- Produits manufacturés (30,1 %)	1,0	2,0	1,1	-0,6	2,6	-3,0	3,9	-0,6	-2,1	2,4	1,8
<i>dont : Durables (8,6%)</i>	3,6	3,9	1,7	-3,2	7,0	-8,3	9,0	-2,6	-6,9	6,8	2,0
<i>Textile-cuir (6,5%)</i>	-2,0	-0,5	-0,9	-1,6	1,4	-4,1	-2,0	-4,4	-2,2	-2,8	-1,9
<i>Autres (15,0%)</i>	0,9	2,0	1,6	1,5	0,6	0,8	3,5	2,1	1,0	2,1	3,3

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993. 1996 Prévisions

TAUX D'ÉPARGNE

(En %)

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.			
Taux d'épargne	13,2	13,4	13,6	14,3	13,1	13,8	13,3	13,9
Taux d'épargne financière	5,2	5,5	5,8	6,5	5,4	6,1	5,3	6,1

■ Prévisions

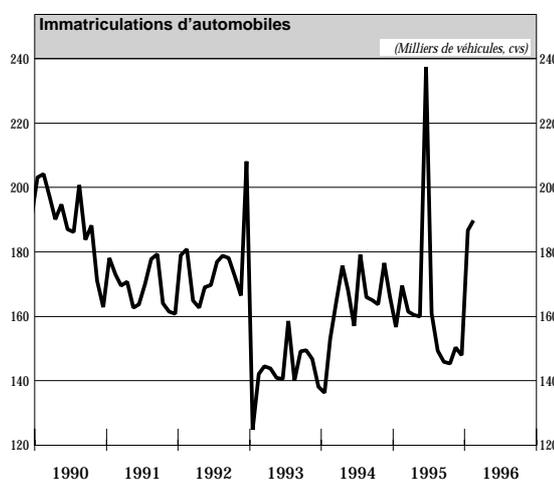
L'automobile n'est pas le seul secteur à bénéficier du dynamisme de la consommation en ce début d'année. En effet, les achats en autres produits manufacturés progressent sensiblement au mois de janvier, apparemment au-delà d'un simple effet de rattrapage après les grèves de décembre. En particulier, les achats de biens d'équipement du foyer ont augmenté de 6,2% en janvier (après -1,0% en décembre) et se stabiliseraient à ce haut niveau en février. Par ailleurs, le retour à un niveau normal de consommation de transport public après les grèves de novembre et décembre 1995, contribuerait pour environ 0,2 point à la croissance de la consommation totale en début d'année.

Au total, la consommation des ménages augmenterait de 1,4% au premier semestre de 1996. Les achats de produits manufacturés, en particulier de biens durables, connaîtraient une vive croissance (+2,6% après -0,6%). La consommation alimentaire progresserait également (+1,2% après +0,2%), ainsi que celle d'énergie qui augmenterait de 0,9% (après -0,4% au semestre précédent). Seule la consommation de services décélérerait (+0,8% après +1,2%) en raison du ralentissement des dépenses de santé et de la diminution des dépenses touristiques des français à l'étranger.

... après avoir nettement ralenti en fin d'année 1995...

En 1995, bénéficiant de la hausse sensible du pouvoir d'achat du revenu des ménages, la consommation progresse en moyenne annuelle de 2,0% après plusieurs années de plus faible croissance. Elle ralentit toutefois nettement au second semestre, même si ses variations trimestrielles sont sensiblement perturbées par l'évolution heurtée des immatriculations d'automobiles. En effet, afin de pouvoir bénéficier des avantages de la prime à la casse supprimée le 30 juin, les ménages ont sensiblement accru leurs achats au deuxième trimestre (+12,2%), avant de les diminuer au troisième trimestre (-14,9%). Hormis ces achats importants, concentrés sur le mois de juin, les effets de la prime à la casse ont paru s'atténuer sur les cinq premiers mois de l'année 1995 par rapport à 1994. La mise en place effective à partir du mois de novembre d'un nouveau dispositif d'aide (la prime "qualité") a sans doute favorisé un redémarrage des immatriculations, momentanément interrompu en décembre par les grèves. En moyenne annuelle, les achats d'automobile sont stables après avoir fortement augmenté en 1994.

Hors automobile, la consommation des ménages progresse au cours des trois premiers trimestres de l'année, puis diminue sensiblement au dernier. Les achats de biens d'équipement du foyer accélèrent légèrement par rapport à l'année passée (+3,2% après +2,9%). Contrairement au secteur de l'automobile, ils sont particulièrement dynamiques au troisième trimestre (+3,6%). Les dépenses des ménages en textile-cuir reculent, en moyenne annuelle, pour la cinquième année consécutive mais à un rythme plus modéré, alors que les prix se sont légèrement orientés à la hausse après plusieurs années de ralentissement. Toutefois, les achats concernant ce secteur sont particulièrement déprimés au quatrième trimestre (-5,0%) en raison d'une météorologie clémente en octobre et de l'effet des grèves de décembre. En moyenne annuelle, la consommation de produits alimentaires s'accroît également (+1,5% en 1995 après +0,6% en 1994) mais ralentit sensiblement au second semestre. Celle de services de transport diminue tandis que les achats de carburants par les ménages s'accroissent sensiblement (+0,9% après -0,2%). Enfin, le secteur des hôtels-café-restaurants connaît un ralentissement de son activité lié en partie à la baisse notable des dépenses des touristes étrangers.



... malgré l'accélération des dépenses d'énergie et de santé

La consommation arbitrable, hors dépenses liées à la santé et dépenses d'énergie domestique, apparaît, en moyenne annuelle, moins dynamique que la consommation totale (+1,6% au lieu de +2,0%). Elle s'inscrit même en léger ralentissement (+1,6% après +1,9% en 1994). En effet, les achats de produits pharmaceutiques accélèrent fortement, retrouvant des évolutions comparables à celles enregistrées avant la mise en place du plan de maîtrise des dépenses de santé. De même, les dépenses de services de santé se redressent (+2,7%) après avoir quasiment stagné en 1994. Celles d'énergie domestique progressent de 2,4% (après -3,5%) en raison de températures moyennes hivernales moins douces qu'en 1994. Ces dépenses ne résultent pas uniquement d'un arbitrage de la part des consommateurs mais également d'événements ou de facteurs exogènes (températures, plan de maîtrise des dépenses de santé).

Baisse sensible du taux d'épargne au cours du premier semestre 1996

Au premier semestre de 1996, le taux d'épargne diminuerait après avoir atteint un niveau particulièrement élevé fin 1995. Cette évolution du taux d'épargne en fin d'année 1995 est à rapprocher de la forte dégradation, atypique en Europe, des anticipations des ménages depuis l'été. Au début de 1996, la levée des incertitudes concernant les prélèvements fiscaux et sociaux a vrai-

semblablement permis une correction des anticipations de revenus des ménages. De fait, leurs perspectives sur l'évolution de leur situation financière se redressent à partir du mois de janvier, alors même que leur pouvoir d'achat ne progresse pas. Les ménages estiment par ailleurs que la période est plus propice à faire des achats importants et moins favorable à l'épargne. Cette évolution coïncide avec l'annonce de nombreuses mesures de soutien à la consommation : déblocage de fonds de participation et de l'épargne des PEP, possibilité de retrait des PEL et non imposition des plus-values d'OPVCM monétaires et obligataires de capitalisation en cas d'achat de biens d'équipement ou de réalisation de travaux d'entretien du logement, réduction d'impôts liée aux intérêts sur les crédits à la consommation. D'autre part, les dispositions en faveur de l'accession à la propriété pourraient indirectement stimuler les achats de biens d'équipement du foyer.

Enfin, cette baisse du taux d'épargne pourrait également s'expliquer en partie par la diminution sensible du rendement de l'épargne. Celui-ci est obéré par la baisse générale des taux d'intérêt, notamment du taux du livret A et des comptes assimilés (3,5% au lieu de 4,5% à compter du 1er mars). D'autre part, le durcissement de la fiscalité de l'épargne rendrait celle-ci moins attractive.

Au cours de ce premier semestre de 1996, et en dépit de la dégradation du marché de l'emploi, le taux d'épargne des ménages jouerait donc à nouveau son rôle stabilisateur vis-à-vis des variations temporaires du pouvoir d'achat. ■

Les évolutions du taux d'épargne n'ont pas toujours compensé les ralentissements du pouvoir d'achat

Selon la théorie du revenu permanent, les ménages lissent les fluctuations temporaires de leur pouvoir d'achat et ajustent leur épargne pour obtenir le niveau désiré de consommation, compte tenu de leurs anticipations. A partir de 1991 et jusqu'à la mi-1993, ils augmentent leur épargne malgré l'atonie de leur pouvoir d'achat. En fait, la dégradation de leurs anticipations de revenus (en particulier à cause de la montée du chômage) les amène à privilégier la constitution d'une épargne de précaution au détriment de la consommation. De la mi-1993 à la mi-1994, le taux d'épargne diminue d'un point : les ménages ajustent leur épargne au ralentissement de leur pouvoir d'achat et ce d'autant plus que leurs anticipations relatives à leur situation financière ainsi qu'à l'emploi s'améliorent continûment. De la mi-1994 à la mi-1995, ils profitent de la progression de leur revenu, soutenu en particulier par l'amélioration du marché de l'emploi, pour accroître sensiblement leur consommation et dans une moindre mesure leur épargne. Dans la seconde moitié de 1995, alors que leurs revenus ralentissent, les ménages préfèrent accroître leur épargne (+0,7 point par rapport au premier semestre), plutôt que de maintenir la croissance de leur consommation. Ce comportement qui se rapproche de celui observé au cours des années 1991 à 1993, peut s'expliquer par la forte dégradation de leurs anticipations sur leurs revenus futurs et sur le marché du travail, perceptible dès la fin de l'été dans les enquêtes de conjoncture.

